

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ MONTPELLIER III

Membre de la communauté d'universités et établissements Languedoc-Roussillon Universités

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;  
Vu l'arrêté du 17 septembre 2014 relatif à l'accréditation de l'Université Montpellier III l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par Mme NATHALIE SEVILLA, née le 8 août 1987 à QUITO (EQUATEUR) en vue de son inscription à la licence ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE** de Sciences Humaines et Sociales, mention **PSYCHOLOGIE** est délivré par l'Université Montpellier III  
*mention bien*

à Mme **NATHALIE SEVILLA**

au titre de l'année universitaire 2014-2015  
et confère le **grade de licence**,  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 18 décembre 2015

*Le titulaire*

N° **MONTIII 11544357**  
/2015201400569

*La Présidente*

Anne FRAÏSSE

*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités*

Armande LE PELLEC MULLER